

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 JUIN 2015**

**Délibération n° D-2015-244**

Cession de parcelle - Chaussée de la Roussille  
à l'IIBSN à l'euro symbolique

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 06/07/2015

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY

**Direction Urbanisme et Action  
Foncière**

**Cession de parcelle - Chaussée de la Roussille  
à l'IIBSN à l'euro symbolique**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort est propriétaire d'une parcelle de terrain à usage de chaussée, au lieudit « La Roussille » et cadastrée section X N° 1053 pour une superficie de 18 a 46 ca, acquise à l'Euro symbolique en 2011 pour y effectuer des travaux de réfection nécessaires pour le maintien de la Sèvre navigable et le niveau du plan d'eau de Noron, ainsi que la préservation de l'intérêt écologique du Marais de Galuchet.

Dans le cadre de la gestion du domaine public fluvial transféré en 2014 à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) il est prévu la réalisation d'une passe à poissons toutes espèces entre la passerelle principale de la Roussille, qui permet l'accès au restaurant, et le clapet de régulation.

Pour ce faire, et pour assurer l'entretien ultérieur de cet ouvrage, il est nécessaire que l'IIBSN ait la maîtrise foncière.

Ainsi, la parcelle à usage de chaussée peut donc être rétrocédée à l'IIBSN à l'euro symbolique pour la réalisation de cette opération.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à l'IIBSN la parcelle à usage de chaussée, cadastrée section X N° 1053 pour 18 a 46 ca, moyennant l'euro symbolique ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT